

Crise de la biodiversité : les chercheurs face au déni

Aux premières loges de la destruction de la nature, des scientifiques se disent médusés par les choix politiques

Ils se mettent à quatre pattes dans des champs de blé sans réussir à y trouver « la moindre plantule ». Ils voient les paysages se vider, des espèces s'évanouir – même parmi les plus communes. Ils documentent des phénomènes défiant l'entendement : 800 millions d'oiseaux ont disparu d'Europe en quarante ans, les départements français ont perdu en moyenne onze espèces de papillons de jour en vingt ans, un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction à l'échelle mondiale. Ils voient, aussi, de grands rapaces faire leur retour grâce à des politiques de conservation, ou plongent dans des aires marines réellement protégées qui grouillent de vie.

Par leur travail de terrain et de recherche, les scientifiques spécialistes de la biodiversité sont aux premières loges de la destruction de la nature. Sur leur bureau, les rapports décrivant la gravité du problème s'accumulent. Pourtant, la dizaine de chercheurs et de naturalistes interrogés dresse le même constat : le sujet reste largement ignoré, et fait même aujourd'hui l'objet de nets reculs. « Une vraie prise de conscience serait une prise de conscience qui mène à l'action. Or cela n'existe pas du tout », affirme Vincent Bretagnolle, écologue et directeur de recherche au Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS-université de La Rochelle). « J'ai le sentiment que plus les effets de l'érosion de la biodiversité deviennent tangibles et massifs, plus il y a un recul de la mobilisation sur ces questions, se désolent aussi Didier Gascuel, professeur en écologie marine à Agrocampus Ovest. Les partis politiques qui nient la crise se renforcent avec elle, c'est désespérant. »

Le plan Ecophyto en « pause »

Pendant des décennies, l'Union européenne (UE) a fait progresser le droit de l'environnement, sans réussir à enrayer le déclin de la biodiversité. Attaques contre la loi sur la restauration de la nature, report de l'entrée en vigueur du règlement sur la déforestation importée, affaiblissement de la protection du loup... Dans un contexte de détricotage du pacte vert, chaque avancée semble désormais pouvoir être remise en cause.

En France, la tendance est similaire, les opérateurs chargés de protéger la nature étant visés par



« Plus les effets de l'érosion de la biodiversité sont tangibles et massifs, plus il y a un recul de la mobilisation »

DIDIER GASCUEL
professeur en écologie marine à Agrocampus Ovest

des attaques sans précédent. Le 14 janvier, François Bayrou, dans son discours de politique générale, a accusé les agents de l'Office français de la biodiversité de commettre « une faute » en allant contrôler des fermes avec leur arme de service. « Rien que le fait que le premier ministre puisse s'en prendre à l'Office français de la biodiversité est inconcevable, critique Philippe Grandcolas, directeur adjoint scientifique de l'Institut écologie et environnement du CNRS. Il y a une indifférence, voire un déni, face aux enjeux, dans un contexte de populisme.

On ne peut qu'être dégoûté d'une telle inconséquence. »

Recrutée en 2012 par le CNRS, Clémentine Fritsch, spécialiste de l'écotoxicologie de la faune sauvage, raconte sa profonde déception après les retours en arrière concernant les pesticides. Début 2024, en pleine crise agricole, le gouvernement annonce mettre « en pause » le plan Ecophyto, visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires. Moins de deux ans plus tôt, une expertise collective sur les impacts de ces substances sur la biodiversité, commandée par trois ministres et à laquelle la chercheuse a participé, avait été remise au gouvernement. « J'espérais que les responsables politiques s'appuieraient sur ce rapport qu'ils nous avaient demandé de faire, et sur lequel on a travaillé pendant deux ans, explique-t-elle. Mais depuis, dans le discours politique, j'ai plutôt entendu parler de la volonté de réautoriser des produits interdits. Ce qui me gêne, c'est que les faits scientifiques ne soient pas pris en compte. »

La question n'est pas nouvelle, mais se pose avec toujours plus d'acuité : dans un tel contexte,

que peuvent faire de plus ces scientifiques ?

Au sein du Centre d'écologie et des sciences de la conservation (Cesco) du Muséum national d'histoire naturelle, un groupe de travail Recherche et transition est né il y a un an pour formaliser les réflexions autour du rôle des chercheurs. Comment aller au-delà de la publication d'articles dans des revues scientifiques ? Faut-il sortir des laboratoires ? « Ces questions nous agitent beaucoup. Nous sommes partagés entre un sentiment d'impuissance et l'idée que l'on doit se battre comme on peut », explique Benoît Fontaine, biologiste de la conservation au Cesco.

Déconnexion avec la nature

Lui participe à l'initiative Expertises Climat, qui consiste à mettre en lien des scientifiques et des médias à propos de la crise écologique, ce qu'il n'aurait « jamais fait il y a dix ans ». A l'occasion du Salon de l'agriculture en 2023, il a enfilé une blouse blanche pour participer à une manifestation de Scientifiques en rébellion contre les pesticides. « C'est une posture

qui n'est pas simple, nous sommes habitués à être toujours dans la nuance, précise-t-il. Il faut se faire violence pour simplifier notre argumentaire et faire comprendre que c'est nous qui avons raison, et non les lobbies. »

« Il y a quelques années, je ne participais presque jamais à des conférences grand public ou à des cinés débats, par timidité et par peur que mes propos soient mal interprétés, raconte aussi Clémentine Fritsch. Maintenant, je sors de ma zone de confort pour essayer de répondre présent, mais j'ai l'impression de devoir me battre en permanence contre la désinformation. »

De plus en plus de scientifiques prennent de leur temps pour sensibiliser les citoyens, les acteurs de terrain et les élus, participer à des comités et des instances à l'interface entre la science et la politique. Au risque de se voir taxés de militantisme, lorsque les données et les faits ne vont pas dans le sens souhaité par les décideurs.

Pour Vincent Bretagnolle, l'heure n'est toutefois plus seulement à alerter mais aussi à orienter davantage la recherche vers l'action. « Je pense que les scientifiques n'ont pas seulement pour rôle de prévenir ou de signer des pétitions ; on ne peut plus dire que l'on manque d'information. Notre rôle est de trouver la façon de mettre en œuvre les solutions connues. » Sur la zone atelier Plaine et Val de Sèvre, son équipe travaille depuis trente ans à identifier les moyens d'enclencher une transition agro-écologique, avec l'ensemble des acteurs du territoire.

« Au-delà de notre rôle de lanceur d'alerte, nous devons nous mettre au service de la transition, abonde Didier Gascuel. Le choix de nos objets de recherche doit devenir éminemment politique et nous aider à comprendre où sont les freins et les leviers pour agir. »

Difficulté des responsables politiques à prendre des décisions de moyen et long terme, amnésie générationnelle face à l'appauvrissement des écosystèmes, déconnexion avec la nature, complexité des enjeux, représentations culturelles... les obstacles à une réelle prise en compte de la biodiversité sont nombreux. Selon la plupart des scientifiques interrogés, la focalisation sur la crise climatique, qui contribue à « écraser » les questions du vivant, est l'un d'entre eux. Dans les sphères politiques, économiques ou médiatiques, la priorité est toujours donnée à la question

D'après de nombreux scientifiques, la focalisation sur la crise du climat contribue à « écraser » les questions du vivant

du réchauffement et des émissions de CO₂. A tort, selon Vincent Bretagnolle.

« En tant que scientifique, une telle inversion des priorités me laisse pantois, dit-il. La surexploitation des ressources aura beaucoup plus d'impacts que la crise climatique. Je ne comprends pas que nos concitoyens ne réalisent pas que leur vie dépend des écosystèmes. Leur nourriture, l'eau, l'air et leur santé reposent sur la nature. Et les océans, les forêts et les sols sont les seuls instruments gratuits permettant de capturer du carbone présent dans l'atmosphère. »

« La perception des deux crises est mélangée, mais toujours au bénéfice du climat », estime aussi Philippe Grandcolas. Les inondations par exemple sont des aléas climatiques, mais elles sont aussi très souvent liées à des terrains artificialisés ou à des sols abimés, qui n'absorbent plus l'eau. Pour les scientifiques, l'enjeu consiste à relier les différentes crises à l'érosion de la biodiversité, mais aussi à en montrer les effets directs sur la vie quotidienne.

Inquiétude et découragement

Quand il prend la parole devant différents publics, Philippe Grandcolas met de côté la théorie et essaie de « créer la surprise », en parlant par exemple de la baisse des rendements agricoles liée au manque de pollinisateurs. Aux pêcheurs, Didier Gascuel explique que la crise du secteur n'est pas seulement liée au prix du gazole ou du poisson, mais aussi à l'effondrement de la ressource halieutique. Qu'avoir deux fois plus de poissons dans l'océan est possible, et leur serait bénéfique.

Dans une salle remplie d'agriculteurs, Guillaume Decocq, directeur de l'unité Ecologie et dynamique des systèmes anthropisés au CNRS, commence par demander qui connaît un proche touché par un cancer lié aux pesticides. « La biodiversité a une valeur intrinsèque, mais c'est pour nous que nous en avons besoin, résume Joachim Claudet, directeur de recherche au Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement du CNRS. Si la surexploitation des ressources continue, la terre continuera de tourner, mais c'est nous qui aurons un problème. »

Ces scientifiques admettent des moments d'abattement, de grande inquiétude et de découragement. Face aux reculs, certains redoutent que la nature ne se rappelle à nous par une multiplication de crises de plus en plus incontrôlables. Mais tous répètent qu'il est encore temps de se mobiliser et d'inverser la tendance, les écosystèmes étant particulièrement résilients. Malgré la « frustration », Clémentine Fritsch entend continuer à « faire [sa] part ». Malgré les multiples raisons d'être pessimiste, Benoît Fontaine est heureux de « contribuer avec [ses] faibles moyens ». « Je ne veux pas entendre parler de désespoir, ajoute le biologiste Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Sur le terrain, je vois des gens continuer à agir. Nous avons un pouvoir de faire, il faut se cramponner à ça. »

PERRINE MOUTERDE

A Rome, une session de rattrapage pour tenter de clore la COP16

LES DISCUSSIONS doivent reprendre là où elles se sont arrêtées, en espérant, cette fois-ci, parvenir à un accord. Fin 2024, les pays membres de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies se sont quittés sur un profond désaccord lors de la 16^e Conférence des parties de la convention des Nations unies sur la biodiversité (COP16), organisée à Cali en Colombie, a été brutalement suspendue faute de quorum. Mardi 25 février, les représentants de 154 pays se retrouvent à Rome pour une session de rattrapage de trois jours destinée à clore ce rendez-vous.

Cette COP16 est censée déterminer comment mettre en œuvre les 23 objectifs ambitieux du cadre mondial de « Kunming-Montréal » (protéger 30 % des terres et des mers d'ici à 2030, réduire de moitié le risque global lié aux pesticides, supprimer au moins 500 milliards de dollars par an (478 milliards d'euros) de subventions néfastes à la nature...), adopté en 2022.

A Cali, c'est sur la question centrale des financements que pays du Nord et du Sud s'affrontaient au moment où la conférence a été ajournée, à l'issue de deux semaines de négociations tendues. Le sujet devrait de nouveau occuper la majeure partie des discussions dans la capitale italienne. Depuis plusieurs années, les pays en développement réclament la création d'un nouveau fonds consacré à la biodi-

versité : ils rappellent que l'accès aux dispositifs existants est complexe et limité, et que leur gouvernance est peu inclusive. Les pays donateurs, au contraire, sont vent debout contre l'idée de mettre sur pied un nouveau fonds, qui fragmenterait encore davantage le paysage financier sans apporter plus de ressources. Ils plaident pour réformer les mécanismes actuels.

« Compromis technique »

Au cours des derniers mois, la ministre de l'environnement colombienne, Susana Muhamad, démissionnaire, mais qui reste en poste pour présider la COP16, a organisé des consultations informelles pour tenter d'améliorer la proposition qu'elle avait mise sur la table aux toutes dernières heures de l'acte premier de cette conférence, et qui n'avait satisfait personne. Dans une « note de réflexion » basée sur ces échanges, publiée vendredi 21 février, elle suggère d'adopter une feuille de route visant à « améliorer l'architecture financière » destinée à la protection de la nature et « de désigner ou d'établir un instrument ou des instruments dédiés » qui devraient être opérationnels en 2030. Le texte prévoit également qu'« au moins un instrument » financier soit placé sous l'autorité de la Convention sur la diversité biologique, ce que réclament les pays en développement.

Cette nouvelle proposition colombienne permettra-t-elle de sortir les négociations de l'impasse ? Vendredi, le cabinet de la ministre française de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, répétait son refus d'un nouveau fonds. « Un nouvel instrument financier, on ne voit pas très bien ce que ça peut être à part un nouveau fonds », a indiqué l'entourage de la ministre, qui participera aux discussions à Rome. Plus que la question de l'architecture financière, « pour nous, le sujet est celui de la mobilisation des ressources nationales et internationales, privées et publiques », a-t-il ajouté.

« On risque de parvenir à un compromis technique tel que les diplomates savent en trouver, en laissant toutes les portes ouvertes et en renvoyant la solution du problème à plus tard », craint, de son côté, Jean Burkard, directeur du plaidoyer du WWF France. Le déficit de financement de la biodiversité, qui décline à un rythme sans précédent à l'échelle mondiale, est estimé entre 600 et 820 milliards de dollars par an.

Outre la question des ressources financières, d'autres sujets sont à l'agenda de l'acte II de cette COP, et notamment celui de la mise en place d'un cadre de suivi doté d'indicateurs robustes permettant d'établir, lors de la COP17, une évaluation mondiale des progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs de « Kunming-Montréal ». ■

P. M.